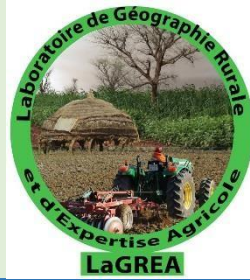




UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI
(UAC)
FACULTE DES SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES
(FASHS)



Laboratoire de Géographie Rurale et d'Expertise Agricole
(LaGREA)

**Journal de Géographie Rurale Appliquée et
Développement
(J_GRAD)**



ISSN : 1840-9962

N °001, juin 2022

Volume 3

COMITE DE PUBLICATION

Directeur de Publication : Professeur Moussa GIBIGAYE

Rédacteur en Chef : Dr (MC) Bernard FANGNON

Conseiller Scientifique : Professeur Brice SINSIN

COMITE SCIENTIFIQUE

BOKO Michel (UAC, Bénin)
SINSIN Brice (UAC, Bénin)
ZOUNGRANA T. Pierre, Université de
Ouagadougou, (Burkina Faso)
AFOUDA Fulgence (UAC, Bénin)
AGBOSSOU Euloge (UAC, Bénin)
TENTE A. H. Brice (UAC, Bénin)
TOHOZIN Antoine Yves (UAC, Bénin)
KOFFIE-BIKPO Cécile Yolande (UFHB,
Côte d'Ivoire)
GUEDEGBE DOSSOU Odile (UAC,
Bénin)
OFOUEME-BERTON Yolande (UMN,
Congo)
CHOPLIN Armelle (Université Paris 1
Panthéon-Sorbonne, France)
SOKEMAWU Koudzo (UL, Togo)
VISSIN Expédit Wilfrid (UAC, Bénin)
TCHAMIE Thiou Komlan, Université de
Lomé (Togo)

SAGNA Pascal, Université Cheikh Anta
Diop (Sénégal)
OGOUWALE Euloge (UAC, Bénin)
HOUNDENOU Constant (UAC, Bénin)
KOLA Edinam (UL, Bénin)
CLEDJO Placide (UAC, Bénin)
CAMBERLIN Pierre, Université de Dijon
(France)
OREKAN Vincent O. A. (UAC, Bénin)
ODOULAMI Léocadie (UAC, Bénin)
GONZALLO Germain (UAC, Bénin)
KAMAGATE Bamory, Université Abobo-
Adjamé, UFR-SGE (Côte d'Ivoire)
KAUDJHIS ASSI-Joseph Université
Alassane OUATARA (Côte d'Ivoire)
YOUSSAOU ABDOU KARIM Issiaka
(UAC, Bénin)
HOUI NATO Marcel, (UAC, Bénin)
BABATOUNDE Séverin (UAC, Bénin)

COMITE DE LECTURE

TENTE A. H. Brice (UAC, Bénin), DOSSOU GUEDEGBE Odile (UAC, Bénin), TOHOZIN Antoine (UAC, Bénin), VISSIN Expédit Wilfrid (UAC, Bénin), VIGNINOUS Toussaint (UAC, Bénin), GIBIGAYE Moussa (UAC, Bénin), YABI Ibouaïma (UAC, Bénin), ABOUDOU, YACOUBOU MAMA Aboudou Ramanou (UP, Bénin), AROUNA Ousséni (UNSTIM, Bénin), FANGNON Bernard (UAC, Bénin), GNELE José (UP, Bénin), OREKAN Vincent (UAC, Bénin), TOKO IMOROU Ismaïla (UAC, Bénin), VISSOH Sylvain (UAC, Bénin), AKINDELE A. Akibou (UAC, Bénin), BALOUBI David (UAC, Bénin), KOMBIENI Hervé (UAC, Bénin), OLOUKOÏ Joseph (AFRIGIS, Nigéria), TAKPE Auguste (UAC, Bénin), ABDOULAYE Djafarou (UAC, Bénin), DJAUGA Mama (UAC, Bénin), NOBIME George (UAC, Bénin), OUASSA KOUARO Monique (UAC, Bénin), GBENOU Pascal (UAC, Bénin), GUEDENON D. Janvier (UAC, Bénin), SABI YO BONI Azizou (UAC, Bénin), DAKOU B. Sylvestre (UAC, Bénin), TONDRO MAMAN Abdou Madjidou (UAC, Bénin)

ISSN : 1840-9962

Dépôt légal : N° 12388 du 25-08-2020, 3ème trimestre Bibliothèque Nationale Bénin

SOMMAIRE

N°	TITRES	Pages
1	ASSOGBA Senan Eve, CHIKOU Sandrine Liliose, BABADJIDE Charles Lambert : <i>Le genre dans le foncier agricole a Aplahoué</i>	4-11
2	CHIKOU Sandrine Liliose, ASSOGBA Senan Eve, BABADJIDE Charles Lambert : <i>Les logiques paysannes autour de l'adoption des innovations piscicoles dans le delta de l'Ouémé</i>	12-25
3	TOGBE Codjo Timothée : <i>Une eau publique, une eau privée : quand la gouvernance étatique de l'eau de boisson suscite des forages d'eau privées dans la commune d'abomey-calavi au Bénin</i>	26-36
4	MAHAMAT FOUDDA Djourab, ALLAHRAMADJI Félicité : <i>accès a la terre et exploitation de l'espace agricole par les femmes tchadiennes : l'exemple des groupements féminins de la commune de Chaddra</i>	37-47
5	SOUNON BOUKO Boni : <i>Commerce de lait et produits laitiers locaux et résilience des populations pastorales : cas de l'arrondissement de Bétérou au centre nord du Bénin</i>	48-62
6	NOUBACTEP Chappang et TCHEKOTE Hervé : <i>Pratiques des funérailles et mutation de l'habitat dans les campagnes Bamiléké à l'Ouest-Cameroun</i>	63-77
7	KOFFI Yao Jean Julius, KOUAKOU Konan, GBANFLIN Kouamé Fulbert : <i>L'implantation des sociétés agricoles et l'émergence des tensions foncières dans le département de Bocanda (Centre-Est de la Côte d'Ivoire)</i>	78-92
8	GUEDEGBE Sodékon Bolarinwa Ilarion, GIBIGAYE Moussa et TENTE Brice : <i>Typologie et utilisation des ressources ligneuses dans les communes de sô-ava et des aguégus au sud Bénin</i>	93-106
9	TCHAKPA Cyrille, DOSSOU YOVO C. Adrien, TCHAOU T. Gabin : <i>Modes et organisation du système de gestion des déchets solides ménagers dans les arrondissements de Vidolé et Zounzonmè (Commune d'Abomey)</i>	107-120
10	DEMBA DIALLO Kassimou : <i>Comportements socioéconomiques des apprenants en période des vacances à Cotonou : entre volonté et contraintes sociales</i>	121-131
11	MADEGNAN Donald Mensanh, NOUATIN Guy Sourou & KINHOUE Jonatan : <i>Contribution des cantines scolaires à l'amélioration de la scolarisation des apprenants dans la commune d'Athiémé</i>	132-146

PRATIQUES DES FUNERAILLES ET MUTATION DE L'HABITAT DANS LES CAMPAGNES BAMILEKE A L'OUEST-CAMEROUN

FUNERAL PRACTICES AND HABITAT CHANGE IN THE BAMILEKE COUNTRYSIDE OF WEST CAMEROON

*Chapgang NOUBACTEP et Hervé TCHEKOTE**

Université de Dschang-Cameroun
Faculté des Lettres et Sciences Humaines (FLSH), Département de Géographie
Centre d'Études et de Recherche en Espaces, Arts et Humanités (CEREAH),
herve.tchekote@gmail.com

RESUME

En contrée Bamiléké, les funérailles font partie d'un ordre social transmis de génération en génération. Elles participent de la volonté de ce peuple non pas de nier la mort, mais de l'appivoiser en lui donnant une fonction sociale. En dépit de leurs fondements ataviques, elles connaissent depuis plus de deux décennies d'importantes mutations dans leurs pratiques. Ces mutations s'intensifient davantage dans les campagnes où ces cérémonies sont devenues des prétextes à des aménagements spatiaux multiformes. La présente réflexion met en relief cette dimension spatiale qui s'exacerbe davantage autour des funérailles, notamment autour de l'habitat qui structure pour l'essentiel les espaces de commémoration. A partir d'une méthodologie axée sur la revue documentaire, les observations directes et participatives menées dans plus de 24 funérailles ainsi que les entretiens conduits auprès des organisateurs et des autorités traditionnelles, l'étude montre que dans plus de 90 % des cas observés les funérailles constituent un prétexte pour construire ou reconstruire autrement l'habitat dans les campagnes, que l'habitat arbore dans les célébrations des enjeux aussi bien sociaux que symboliques pour les funérailleurs dont les aménagements permettent soit de confirmer leur statut d'organisateur (60 % des enquêtés), soit de rebouter leur aura (35 % des enquêtés). Dans plus de 50 % des cas observés, les différentes formes d'appropriation de l'habitat autour des funérailles vont au-delà des limites des concessions familiales, des quartiers ou des villages. À terme, l'habitat se positionne dans les funérailles Bamiléké actuelles comme le référent central autour duquel tout s'organise, se décide et se joue, ce qui favorise l'inscription de ces festivités dans le temps.

Mots clés : Funérailles Bamiléké, cour de deuil, maison de deuil, espace des funérailles, aménagement.

ABSTRACT

In the Bamiléké region, funerals are part of a social order transmitted from generation to generation. They are part of the will of this people not to deny death, but to tame it by giving it a social function. Despite their atavistic foundations, they have undergone significant changes in their practices for more than two decades. These mutations intensify more in the countryside where these ceremonies have become pretexts for multifaceted spatial arrangements. This reflection highlights this spatial dimension which is further exacerbated around funerals, especially around the habitat which essentially structures the spaces of commemoration. Based on a methodology based on documentary review, direct and participatory observations carried out in more than 24 funerals as well as interviews conducted with the organizers and traditional authorities, the study shows that in more than 90% of the cases observed the funerals are a pretext to build or rebuild housing in a different way in the countryside, which housing raises in celebrations both social and symbolic issues for funeral directors whose arrangements allow either to confirm their status as organizer (60% of respondents), or to boost their aura (35% of respondents). In more than 50% of the cases observed, the various forms of appropriation of habitat around funerals go beyond the limits of family compounds, neighborhoods or villages. In the long term, the habitat is positioned in the current Bamiléké funerals as the central referent around which everything is organized, decided and played out, which favors the inscription of these festivities in time.

Keywords: Bamiléké funeral, mourning yard, mourning house, funeral space, arrangement.

1. INTRODUCTION

Dans l'eschatologie Bamiléké, les funérailles, dernière étape du cycle funéraire, renvoient à l'ensemble des cérémonies rituelles qui officialisent la levée de deuil et l'entrée d'un disparu dans le panthéon familial. Contrairement aux obsèques cadencés par le chagrin et la tristesse, elles se déroulent quelque temps après l'inhumation pour permettre aux familles d'exalter les

traits caractéristiques du séjour des défunts sur terre, de communier et de consolider les liens avec les ancêtres (C. Kaffo et *al.*, 2017, p.208). Elles s'organisent traditionnellement autour de deux rites fondateurs (le *feu de deuil* et le *tour de deuil*) orchestrés en un bref de temps et en toute modestie aux lieux de sépulture ou près des cases des ancêtres avec les concessions familiales et les villages des disparus comme principaux référents spatiaux des célébrations. De manière pratique, le premier rite ou *feu de deuil* entérine la tenue des célébrations auprès du de cujus tandis que le second ou *tour de deuil* marque la fin du deuil et officialise à travers le mécanisme de la succession la victoire sur la mort. Suivant ce postulat, les funérailles d'antan se caractérisaient par une relative simplicité et un penchant communautaire qui en faisaient des cérémonies modestes, éphémères et peu onéreuses pour les organisateurs. Leur finalité, outre le strict respect de la tradition, était de rapprocher le groupe social de ses valeurs fondatrices. Elles poursuivaient de ce fait, pour l'ensemble de la communauté, des fonctions éminemment religieuses et sociales et leur célébration reposaient avant toute chose sur les préceptes de la tradition qui leur confère aujourd'hui encore un caractère « quasi obligatoire » (D. Mouafo, 1994, p.237)

Longtemps considérées comme des cérémonies rituelles sobres, les funérailles Bamiléké ont, suite aux influences extérieures (colonisation, christianisme, mondialisation), subi des mutations spectaculaires tant dans leurs conceptions, leur déroulement que dans les pratiques sociales ou économiques qui structurent leurs organisations. Facilement perceptibles dans la somptuosité, la prodigalité et les logiques socioéconomiques qui entourent les festivités actuelles, ces mutations nourrissent de nouveaux enjeux sociaux et économiques tant chez les organisateurs que chez les invités. C'est ainsi qu'on observe de plus en plus autour de ces commémorations une économisation des rites et autres pratiques qui favorise l'essor des « industries de la mort » ou encore des aménagements spatiaux multiformes (L. Mebenga Tamba, 2009, p.123 ; C. Kaffo et *al.*, 2019, p.412 ; C. Noubactep et *al.*, 2020, p.27). Ces nouvelles formes d'engagements émergents ou connexes aux célébrations, notamment celles liées aux aménagements multiformes autour de l'habitat rural assouplissent les règles successibles à la base des funérailles et redéfinissent le sens et la portée des commémorations. En effet, la réorganisation du cadre de vie ou l'électrification temporaire ou définitive des domiciles et lieux publics pour ne prendre que ces exemples sont désormais autant d'aménagements préalables, annonceurs ou fondateurs des funérailles à tel point qu'il devient difficile de penser ou de définir ces commémorations sans y faire référence.

Dès lors, l'habitat se positionne désormais dans les funérailles Bamiléké comme le référent central autour duquel tout s'organise, se décide et se joue. Il cesse à terme d'être un simple cadre de vie pour devenir un moyen de ritualisation des pratiques. Ainsi, tout se passe comme si les funérailles au-delà des déterminants culturels et rituels qui les fondent deviennent un prétexte pour construire ou reconstruire autrement le cadre qui les abrite. La présente réflexion se propose dès lors, à partir des transformations centrées autour de l'habitat connexe aux célébrations, de documenter la dimension spatiale qui s'exacerbe davantage autour des funérailles dans les Hautes-Terres de l'Ouest-Cameroun. En se fondant sur l'hypothèse selon laquelle les aménagements effectués sur l'habitat au prétexte des funérailles renforcent l'ancrage spatial des organisateurs et inscrivent les célébrations dans le temps, l'étude aborde les mutations autour de l'habitat rural dans le cadre des funérailles comme un des « nouveaux rites » des pratiques funéraires en région Bamiléké. La réflexion s'appesantit de ce fait sur trois axes majeurs : (1) la création de l'habitat autour des funérailles, (2) la rénovation de l'habitat dans l'espace des funérailles et (3) la réorganisation de l'habitat rural au prétexte des funérailles.

2. MATERIEL ET METHODES

La présente étude porte sur la région Bamiléké. Les enquêtes ont été menées dans les départements du Bamboutos, du Haut-Nkam, de la Menoua et du Ndé (figure 1). Le choix de ces quatre localités tient principalement aux spécificités qu'on observe dans la nature des rites et la conduite des cérémonies dans chacun des villages ou groupements de la contrée. En effet, bien que les funérailles Bamiléké aient partout la même finalité, leurs ampleurs et les externalités qui en dérivent diffèrent d'un département à l'autre. Il était donc nécessaire d'élargir la zone d'étude pour avoir une vue holistique du phénomène étudié.

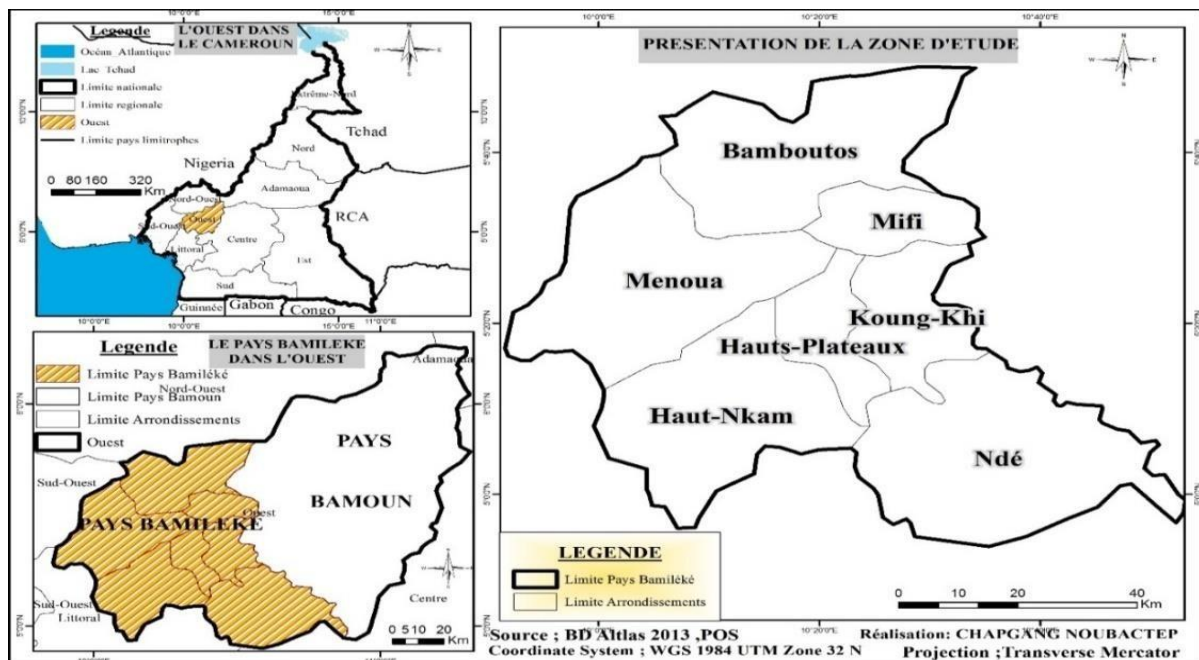


Figure 1 : Localisation de la zone d'étude

L'étude a mobilisée deux types de données : les données secondaires et celles primaires. Les données secondaires sont issues de la littérature sur les funérailles Bamiléké, notamment celles en rapport avec leurs fondements, les industries de la mort, les mutations des rites funéraires, etc. Les données primaires ont quant à elles été collectées à partir des observations directes et participatives ainsi que des entretiens menés auprès des organisateurs et autorités traditionnelles. L'enquête a été réalisée entre novembre 2018 et avril 2019 dans plus de 24 funérailles échantillonnées par boule de neige et réparties dans les quatre départements qui constitue la zone d'étude. Après cette phase relativement formelle ou structurée, des descentes supplémentaires ont été effectuées sur le terrain soit lors des visites d'assistance aux funérailles, soit de manière ciblée pour avoir des compléments d'informations sur le sujet traité. Les données collectées ont été principalement analysées sur une base qualitative à travers l'analyse des contenus.

3. RESULTATS

Création de l'habitat au prétexte des funérailles

Pratique émergente dans les campagnes Bamiléké

En région Bamiléké, les funérailles et même les obsèques ont une connotation essentiellement rurale. Leur organisation draine des villes vers les campagnes d'importants flux de mobilités et de capitaux et laisse de nombreuses marques spatiales tant dans les concessions familiales que dans les *maisons de deuil* qui sont les principaux espaces de pratiques de ces commémorations.

Au fil des ans, l'introduction progressive dans les funérailles des valeurs transactionnelles fondées sur une économie des besoins qui met en exergue les commodités structurelles et le confort des invités a amené les organisateurs à construire ou à reconstruire autrement l'habitat autour des sites des célébrations. C'est ainsi que de fil en aiguille la construction des maisons d'habitation s'est fortement greffé autour des funérailles au point de se positionner dans certains cas comme un rite préalable des célébrations. Les travaux engagés dans ce sens visent principalement à pallier l'absence d'un abri sur les lieux des cérémonies lorsque les disparus n'en n'ont pas bâti, ont laissé une maison jugée trop vétuste par les organisateurs ou alors à offrir aux invités un cadre de réception confortable. Quel que soit le cas de figure, avant la tenue des funérailles, l'urgence des organisateurs se résume très souvent à doter les sites des commémorations d'une résidence familiale ou personnelle proche de ce qui est considéré comme « socialement correct » aux yeux du groupe d'appartenance (Planche 1).



Prise de vues : Kamga Cédric le 05 décembre 2021

Planche 1 : Maisons construites au prétexte des funérailles à Penka Michel (Menoua)

Les photos ci-dessus présentent deux maisons construites au prétexte des funérailles. L'aspect inachevé de celles-ci indique que les travaux ont été entamés en prélude aux funérailles dont on voit la matérialisation sur les clichés. L'objectif visé par de tels engagements est de présenter aux invités les efforts consentis en termes d'organisation matérielle des festivités. Les habitations aménagées dans ces circonstances favorisent au plan architectural une recomposition rapide de l'habitat rural. Pour cause, ces maisons sont ordinairement bâties soit en semi dure (photo A), soit en dure (photo B) ; ce qui rompt avec le modèle traditionnel Bamiléké fait de briques de terre surmontées d'un toit en paille. Les acteurs qui s'adonnent à ces réalisations sont essentiellement constitués des membres de la famille nucléaire des disparus réunis autour de leur chef de lignage ou des individus isolés des dites familles (généralement les plus nantis). Dans le premier cas, les sources de financement proviennent des cotisations des membres selon les critères arrêtés de manière consensuelle lors des assises familiales ou

imposés par les chefs de famille tandis que dans le second, les moyens et modes de financement dépendent des initiateurs.

Selon de nombreux informateurs, ces auto-engagements remontent à la fin des années soixante suite à la rébellion qui a fortement secouée la région. D'après ces derniers, à la fin de cette guerre (habituellement référencée sous l'expression le « temps du maquis »), les villageois ont dû initier des travaux spécifiques (reconstruction des maisons incendiées ou détruites, réfection des cases des ancêtres, etc.) aussi bien pour réaménager leurs espaces de vie que pour célébrer les funérailles de leurs disparus. Cette forme de résilience leur a permis de dépasser la douleur occasionnée par le deuil ou les pertes matérielles et d'offrir des hommages dignes à leurs disparus. Par la suite, elle a pris de l'ampleur et s'est érigée en pratique sociale. Avec le relèvement du niveau de vie observé dès le début des années soixante-dix, elle est rentrée progressivement dans les mœurs au point de se transformer en une sorte de rite parallèle tant elle poursuit des perspectives intrinsèques chez les organisateurs.

Volonté d'affirmer son prestige en tant qu'organisateur et d'honorer la mémoire des disparus

Les funérailles sont dans les préceptes même de la tradition Bamiléké un moment de monstration de la cohésion de la famille, de la richesse du disparu, de la « capacité » des organisateurs et même de la richesse culturelle de la communauté. Ceci nourrit chez plus de 95 % des organisateurs et même des invités une volonté de paraître et d'affirmation que le langage courant traduit par l'expression « m'as-tu vu ? ». La construction de l'habitat intègre très bien cette volonté d'exhibition connexe aux funérailles dans la mesure où elle participe comme toutes les autres pratiques ritualisées (*tour de deuil*, collation, danses folkloriques, etc.) à donner une certaine visibilité tant aux organisateurs qu'à leurs célébrations. Elle joue dans cette perspective deux fonctions. La première est identitaire en ce sens qu'elle exalte l'ancrage territorial des organisateurs et leur attachement à leur village d'origine. La deuxième est sociale et traduit de par sa forme, son style et ses dimensions le statut socioéconomique du disparu (chef de famille, femme mariée, cadet social) ou celui des membres de sa parenté dans la hiérarchie sociale existante. Ces deux fonctions confèrent dans la pratique un pouvoir symbolique aux organisateurs qui à l'observation atteste aux yeux des invités qu'ils « ne sont pas n'importe qui », qu'ils « ont un peu de moyens » ou, mieux encore, qu'ils « sont des gens capables ». Ainsi, pour plus de la moitié des organisateurs, la construction de l'habitat vise avant toute chose à éviter l'opprobre devant les convives qui pourraient se moquer de l'absence de bâti dans le domaine familial ou du taudis dans lequel vivait le défunt, parent des enfants ou proches plus ou moins opulents. Chez les organisateurs faisant partie du cercle des « élites extérieures » des villages, il est impératif de faire bonne figure à l'occasion des funérailles des siens, en occurrence celles de ses géniteurs, en les célébrant dans une maison construite par ses propres soins. Au cas contraire, les villageois ne manqueront pas de relever et de moquer leurs incapacités à pleurer dignement leurs disparus. Pour éviter ces pénibles humiliations, certaines élites n'hésitent pas à acheter des parcelles proches de leur concession familiale ou dans les quartiers voisins où ils construisent des résidences secondaires pour leurs séjours en campagne, mais surtout en prospective aux cérémonies funéraires qu'elles ont l'obligation de participer ou d'organiser.

Volonté d'inscrire les funérailles dans le temps et de susciter le développement des campagnes

La création de l'habitat au prétexte des funérailles est mue par diverses raisons. Elle se présente premièrement aux yeux des acteurs qui s'y investissent comme un moyen de capitaliser les efforts consentis pour l'organisation de leurs cérémonies. Mieux encore, c'est un moyen pour eux de les rendre plus visibles et de les inscrire dans le temps. Ainsi, de l'avis d'un informateur :

« Les funérailles c'est comme un investissement. Tu prends le temps tu cotises l'argent, tu prépares tu appelles les gens et tu les fais manger et boire à satiété. Et toi qu'est-ce que tu gagnes concrètement en retour ? En dehors du merci des gens et du respect que tu en tires qu'est-ce que tu as comme souvenir que tu peux voir et apprécier ? Alors quand j'ai pensé à tout ça, j'ai dit qu'il fallait que je garde un souvenir des funérailles de mon père, que je laisse quelque chose de palpable. C'est ainsi que j'ai entrepris de réfectionner la maison de mes parents. »

D'après certains funérailleurs, la construction des maisons lors des commémorations est une nécessité coutumière et vise à faire la paix avec les disparus. En effet, il arrive souvent que les enfants fassent à leurs géniteurs ou grands-parents la promesse de leur bâtir une demeure et ne parviennent pas à la concrétiser avant leur mort. Dans ce cas, ils mettent un point d'honneur à tenir leur engagement même après le passage de leur parent dans un autre plan de la vie. La réalisation de cette promesse avant les funérailles se justifie ici par le fait qu'il est indispensable selon la tradition de briser tous les liens matériels (principalement les dettes) reliant les disparus aux vivants afin de faciliter l'entrée de ces derniers dans le monde des ancêtres. Même si cette raison n'est pas mise au premier plan, une telle démarche vise avant toute chose à éviter la malédiction des disparus dans la mesure où les personnes ayant fait des promesses craignent que leur défunt ne réclame, de leur piédestal spirituel, leurs exécutions.

Sur un autre plan, la création de l'habitat au prétexte des funérailles est une émanation des autorités traditionnelles, notamment lorsque les disparus étaient membres d'une confrérie du palais et que la décision d'organiser leurs funérailles revient aux rois ou encore lorsque les organisateurs appartiennent pour l'essentiel à la diaspora des villages. À Bazou et à Batchingou (Ndé) par exemple, une décision des rois interdit aux familles éplorées, notamment à celles résidant à l'extérieur de leurs terroirs de « venir au village jeter leurs corps et partir » ou « d'y organiser les funérailles sous les bananiers et les tentes ». Ce verdict s'est nourri du constat selon lequel nombre de ressortissants de ces chefferies résidant en ville retournaient dans leur village pour pratiquer des rituels funéraires sans toutefois laisser leurs empreintes dans le tissu social local. Lors de ces cérémonies, ils utilisaient les tentes, bâches et chapiteaux pour emplir le site de l'évènement et disparaissaient immédiatement à la fin sans laisser les traces de leur passage. Le droit de propriété jadis exprimé dans les concessions par les maisons, les cases des ancêtres et les champs ne se résumait plus désormais qu'aux sépultures. Cette attitude n'incitait pas les citadins à retourner au village encore moins les villageois, surtout les jeunes à y rester. C'est donc pour rompre avec cette sensation de vide que les suzerains ont décidé que « tout corps devant être inhumé dans leur groupement devait impérativement y passer au moins une nuit » d'une part et ont adossé le *droit des funérailles* (autorisation d'organiser les cérémonies) à l'existence d'une maison dans la concession du disparu d'autre part. Les familles ne jouissant pas d'attache locale se retrouvent ainsi dans l'obligation d'y bâtir une case avant toute chose.

De même, dans la quasi-totalité des chefferies de la Menoua, les rois ont créé un parallèle entre le *droit des funérailles* et les comités de développement des villages. À Fokamezo comme à Fongo Tongo par exemple, les instances du palais utilisent les funérailles comme un moyen discret pour inciter les populations à participer au développement de leur terroir. Pour ce faire, en marge des comités de développement institués dans lesdits villages, les souverains ont ouvert des « cahiers de travaux » pour récolter les fonds supplémentaires auprès de tous ceux qui sollicitent le *droit des funérailles*. Dans le principe, les familles qui requièrent l'autorisation aux rois pour organiser les funérailles de leurs défunts doivent au préalable être inscrites dans ces registres et être à jour de leurs cotisations. Au cas contraire, les rois leur imposent une sorte de « redressement fiscal » avant de leur accorder une quelconque autorisation.

À terme, la construction des maisons au prétexte des funérailles laisse des marques indélébiles sur le paysage des campagnes. Au départ, les maisons bâties dans ce cadre avaient un rôle essentiellement culturel de marquage de l'espace de sépulture et d'ancrage territorial. Avec le temps, elles sont devenues des outils de différenciation entre les organisateurs les plus nantis et

les indigents. Désormais, ces logements, au-delà de leur rôle culturel, se transforment en résidences secondaires que les organisateurs occupent de manière ponctuelle (lors des cérémonies rituelles et réunions familiales), discontinue (pendant les congés, vacances) ou définitive (à la retraite). Cette nouvelle forme d'appropriation favorise la birésidentialité ainsi que l'ancrage territorial des organisateurs qui, même après les funérailles, gardent à tout moment « un pied en ville, un pied au village » comme on peut le remarquer dans le témoignage de cet informateur originaire du Bamboutos et résidant à Yaoundé :

« L'an dernier, à l'occasion des funérailles de mon père, ma mère m'a obligé à construire une maison au village. J'avoue que depuis que je l'ai fait je vais maintenant régulièrement au village. Avant, j'y allais rarement parce que j'avais honte d'aller encore dormir dans la concession paternelle. Les rares fois que je m'y rendais, je prenais une chambre à l'hôtel et j'étais mal vu par mes proches. Présentement mon petit neveu habite chez moi et assure l'entretien. Je m'y rends presque tous les week-ends. »

Les expériences comme celle de l'informateur ci-dessus sont partagées par plus de 90 % des migrants Bamiléké ayant plus ou moins fait bonne fortune en ville. Dans le cas spécifique des successeurs, le mode d'habiter qui dérive de ces résidences familiales ou secondaires s'inscrit dans le champ de la multilocalité. Leurs nouvelles charges de chef de famille les obligent en effet d'entretenir non seulement la maison familiale, mais aussi de s'occuper de l'ensemble des activités du disparu (plantation, commerce, etc.) ; ce qui nécessite sans cesse leur présence au village. Par cette dynamique, la création de l'habitat dans le cadre des funérailles contribue au processus de transformation des campagnes en zones résidentielles pour les citoyens et favorisent leur enracinement dans leur village. Ces « maisons de campagne » comme il convient de les appeler désormais sont pour les organisateurs une preuve de leur volonté de maintenir des liens avec le village, mieux encore de participer à son développement.

Rénovation de l'habitat lors des funérailles

Nouveau rite des funérailles Bamiléké

La rénovation de l'habitat au prétexte des funérailles traduit le désir des organisateurs de maîtriser l'espace des funérailles en le façonnant à leur guise et de donner à leurs cérémonies des allures particulières. De ce fait, il est désormais difficile, voire impossible d'imaginer les funérailles sans aménagements spécifiques autour des concessions des disparus ou des *maisons de deuil* des maîtres de cérémonies. Les travaux de rénovation engagés dans ce cadre sont aussi divers que variés et visent tous la transformation visuelle des sites retenus pour les festivités. Il s'agit principalement du débroussaillage et du terrassement pour ce qui est de la cour et de la petite maçonnerie (raccords, crépissage, etc.), des travaux de menuiserie (charpente, entôlage), de plomberie, d'électricité ou de peinture pour ce qui est des maisons d'habitation. La nature et l'ampleur de ces travaux dépendent de l'état des sites à l'approche des funérailles, de l'existence ou non d'une maison et surtout de la position sociale ou du statut socioéconomique des organisateurs. La planche 2 ci-après met en relief les formes de rénovation les plus courantes autour de l'habitat dans les funérailles Bamiléké.



A



B



C



D

Prise de vues : Chapgang Noubactep le 10 février 2019 et les 05 et 29 décembre 2021

Planche 2 : Aperçu des formes de rénovation les plus courantes pratiquées sur l'habitat au prétexte des funérailles (Bangangté, Ndé)

L'image A de la planche 2 ci-dessus met en évidence le désherbage d'une *cour de deuil* lors des funérailles à Bamena. Il s'agit d'une réponse ponctuelle que la plupart des organisateurs apporte aux lieux de célébration lorsque pour diverses raisons les sites ne sont pas habités de manière continue. La photo B met en exergue une maison entièrement repeinte à l'occasion des funérailles à Bangangté. On peut y voir que la prestance des murs et des ouvertures contraste nettement avec la vétusté du toit et du sol. Les photos C et D quant à eux présentent les vues de face et arrière d'une maison rénovée au prétexte des funérailles à Bangangté. Comme on peut le voir, les façades facilement visibles des invités ont été entièrement crépies et repeintes tandis que celles arrières n'ont pas mobilisées le même effort.

Plus qu'une volonté de restaurer l'habitat, un phénomène de mode

Les faits mis en relief sur les photos B, C et D de la planche 2 sus-relevée montrent que les rénovations centrées sur l'habitat lors des funérailles poursuivent des intérêts autres que ceux

d'améliorer le cadre de vie. Elles arborent en première instance un effet « tape à l'œil » pour les organisateurs qui s'y investissent. En effet, l'effet visuel y est davantage mis en relief avec comme fin avouée de laisser sur l'habitat des marques et des signes que les invités et les passants vont interpréter chacun selon les schèmes socioculturels propres à cette contrée. La rénovation de l'habitat autour des funérailles poursuit de ce fait un enjeu purement symbolique pour les organisateurs tant elle leur permet de se positionner ou de s'affirmer dans le champ social. Les organisateurs les plus nantis trouvent dans les travaux à entreprendre dans ce sens un prétexte pour rénover entièrement leurs bâtis de campagne selon les tendances à la mode tandis que les moins fortunés croulent sous le poids des économies et parfois des dettes mobilisées pour refaire la charpente, crépir les murs extérieurs, daller le sol ou peindre leur vieille maison familiale. Au demeurant, qu'elles soient imposantes ou modestes, ces transformations se positionnent comme un excellent moyen pour les uns et les autres de gagner plus de considérations dans le champ social.

Réorganisation de l'habitat autour des funérailles

Les funérailles nourrissent et entretiennent une pléthore d'interactions sociales et spatiales à partir des obligations coutumières réglées et règlementées qui ont cours entre les organisateurs d'une part et entre ces derniers et leurs invités d'autre part. Ces interactions qui structurent et donnent un sens aux cérémonies favorisent la réorganisation de l'habitat dans les campagnes tant sur le plan fonctionnel, organisationnel que visuel.

Funérailles et mutation des fonctions classiques de l'habitat dans les campagnes

L'habitat en milieu rural Bamiléké joue traditionnellement deux fonctions principales. Une fonction résidentielle dans la mesure où il constitue à la fois un espace de vie et de production pour les personnes qui y vivent et une fonction sociale perceptible à travers ses dimensions, son organisation et sa forme qui mettent en relief les positions sociales (rois, notables, nobles ou roturiers) héritées ou acquises au sein de la communauté. Les usages que les organisateurs font de l'habitat lors des funérailles permettent d'ajouter à ces deux fonctions de base deux nouvelles fonctions essentielles qui ne valent que le temps des commémorations. Il s'agit notamment de la fonction rituelle et de la fonction symbolique.

La fonction rituelle est liée à l'utilisation des maisons d'habitation, principalement le domicile familial des disparus, comme cadre privilégié ou lieu de déroulement des principaux rites fondateurs des funérailles. Cette centralisation des résidences des disparus comme espaces des pratiques lors des funérailles amène à disséquer la fonction rituelle sus-relevée en trois dimensions principales : une dimension cérémonielle, une familiale et une autre communautaire. La dimension cérémonielle tire son fondement des préceptes de la tradition qui établissent que toutes les funérailles, hormis de celles des rois et notables, doivent se dérouler dans les concessions familiales (personnelle, parentale ou conjugale) avec la cour comme scène principale. Le choix de la cour comme espace des funérailles est un moyen pour les membres d'un lignage de confirmer leurs droits coutumiers sur une concession ainsi que les ressources afférentes. Bien plus, il y a dans cette déclinaison une ouverture généalogique qui permet aux familles de régler deux conflits courants lors des funérailles : la paternité des enfants adultérins et les droits coutumiers d'une disparue non mariée ou mariée en dehors des canons traditionnels. Dans le premier cas, les funérailles se déroulent dans la concession de l'époux (celui qui a payé la dot) de la femme mère de l'enfant adultérin. Et dans le second cas, les funérailles se déroulent dans la concession paternelle de la disparue.

La dimension familiale pour sa part établit et définit les différents rapports entre les organisateurs en faisant des concessions des disparus lors des funérailles des espaces d'affirmation ou de pouvoir pour leurs proches (fils, agnats, affins). Ces derniers, selon leur proximité avec les défunts, doivent en effet payer des droits spécifiques pour accéder

publiquement dans la cour des concessions pendant les cérémonies. Ceci s'explique par le fait que dans la tradition Bamiléké, la concession familiale appartient au chef de famille qui jouit de ses ressources avec ses épouses et les enfants mineurs (y compris les filles non mariées). Les garçons majeurs devant quitter la concession paternelle pour aller fonder la leur et les filles mariées devant suivre leurs époux. Alors, lorsqu'il y a une cérémonie funéraire dans la concession paternelle, les fils et les gendres impliqués doivent payer des droits coutumiers pour « descendre » dans la *cour de deuil* avec leur délégation. Il s'agit pour eux d'un moyen de montrer aux yeux de tous leur autonomie et leur capacité. S'ils ne s'acquittent pas de ce droit, ils devront se rendre dans la concession en empruntant des voies contournées, or le fait de rentrer dans la concession de son père ou de son beau-père comme un « rat ou un chien errant » constitue aux yeux de la famille et du groupe social un très grand déshonneur.

La dimension communautaire enfin positionne les cours des habitations lors des funérailles comme des espaces publics au même titre que les marchés ou la cour de la chefferie. Cette dimension fait des maisons des lieux de rencontres et d'échanges entre les funérailles et leurs invités qui entretiennent dans les *cours de deuil* un certain nombre d'interactions sociales nécessaires à la survie du groupe (solidarité, courtoisie). Ainsi, après le bannissement du village, l'interdiction de se rendre aux funérailles (ou au marché et dans les réunions) constitue l'une des sanctions les plus lourdes que la chefferie puisse infliger aux villageois contrevenants. Cette sanction qui est une sorte « d'assignation à domicile » entraîne non seulement l'opprobre sur ces derniers, mais les isole également de la communauté pour une durée précise.

S'agissant de la fonction symbolique de l'habitat lors des funérailles, elle se donne à voir à travers l'exacerbation des *maisons de deuil* qui sont, selon les préceptes de la tradition, un moyen de confirmation du statut d'organisateur des proches des disparus, de leurs maturités, leurs sens de la responsabilité et surtout de leurs autonomies lors des commémorations. Ces *maisons de deuil* qui sont pour tous les intervenants un lieu de réception et d'animation font communément l'objet d'une compétition tacite entre les organisateurs avec comme principaux référents le niveau de somptuosité, le degré d'animation, le nombre d'invités drainés, la quantité et la qualité des mets offerts. Ce faisant, elles affichent aux premiers abords un visage très différencié qui rend compte des inégalités socioéconomiques entre les organisateurs et même entre les invités en favorisant leur segmentation dans l'espace. En fait, le cadre de réception qui se crée autour de des *maisons de deuil* obéit généralement à une logique de « classement social » basée sur le statut social et le capital économique des acteurs en présence. Trivialement, les invités de marque ont les places réservées à l'intérieur des maisons dans le « confort » ou à l'abri du soleil tandis que les « invités de second rang » et les « *tuyauristes* » sont à l'extérieur, assis sous une tente ou debout. Avoir une place à l'intérieur d'une maison démontre littéralement « qu'on n'est pas n'importe qui » et témoigne surtout de la considération que les organisateurs ont à votre égard. Cette réappropriation opportune des maisons d'habitation ordinaire qui, à la faveur des funérailles, deviennent des lieux de réception, de confirmation ou d'affirmation d'un certain nombre de pouvoirs permettent aux organisateurs et invités d'avoir une visibilité et une aura particulière. Toute chose qui atteste qu'au prétexte des funérailles, les fonctions de l'habitat vont bien au-delà des cadres résidentiels ou sociaux et prennent des dimensions culturelles, culturelles, cérémonielles et symboliques plus ou moins avérées.

Nécessité de disposer une maison de deuil et l'élargissement continu de l'espace des célébrations sur la base de l'habitat

Les maisons de deuil arborent dans le champ des funérailles un caractère obligatoire pour tous les organisateurs adultes. Autrefois, lorsque les domaines familiaux étaient relativement grands, les chefs de famille cédaient à certains de leurs fils ou petits-fils une portion de terrain pour y bâtir une case. Ces maisons qui leur servaient de domicile ou de résidence secondaire jouaient le rôle de maison de deuil lors des cérémonies. Suite au mitage des domaines familiaux qui s'est

opéré sur plusieurs générations, l'acquisition des lots dans la concession familiale n'est plus évidente de nos jours. Ainsi, lors des funérailles, les organisateurs sont amenés à « demander les maisons » dans le voisinage de la *cour de deuil* pour en faire leurs *maisons de deuil*. Dans le cadre des familles nombreuses, la nécessité pour chaque organisateur de disposer une *maison de deuil* entraîne un élargissement de l'espace des funérailles qui s'étend bien au-delà des limites de la cour des concessions ou même de la place publique (figure 2). Ce phénomène n'est pas nouveau. Bien au contraire, il a toujours existé et avec le régime matrimonial de polygamie jadis à la mode, il était même plus accentué qu'aujourd'hui. Toutefois, ce qui fait la différence et suscite plus d'intérêt autour des pratiques actuelles, ce sont les considérations socioéconomiques qui sous-tendent le mécanisme de dispersion des *maisons de deuil*. Autrefois conditionnée par la faible disponibilité des maisons d'habitation autour de la *cour de deuil* en raison du nombre assez élevé des enfants d'une concession (qui pouvait aller parfois jusqu'à cinquante enfants), la dispersion de l'espace des funérailles est aujourd'hui portée par le souci des organisateurs de trouver un site qui allie capacité d'accueil, tranquillité, sécurité, confort et dignité.

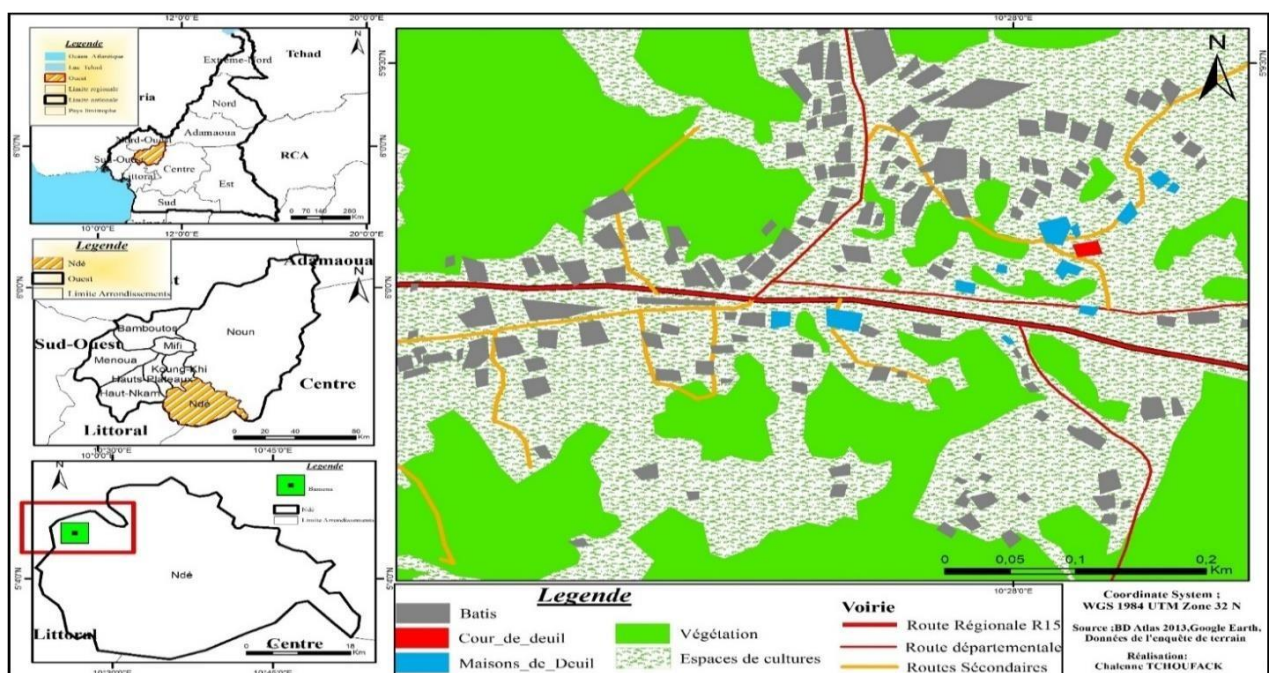


Figure 2 : Dispersion des *maisons de deuil* dans l'espace des funérailles à Bamena (Ndé)

La figure 2 ci-dessus montre à travers un cas spécifique des funérailles à Bamena l'élargissement de l'espace des funérailles à la faveur des *maisons de deuil*. Le noyau de la dissémination de ces maisons dans l'espace des funérailles est la maison familiale qui est ordinairement contrôlée par le chef de famille ou les membres de la famille paternelle du disparu. À côté de ce lieu central qui abrite tous les rites des funérailles, se dessine un premier cercle d'un rayon d'environ vingt-cinq mètres constitué principalement des *maisons de deuil* des frères utérins du disparu. Après ce premier cercle, suit un second constitué des *maisons de deuil* des enfants du disparu. Son rayon peut aller jusqu'à deux kilomètres autour de la *cour de deuil*. La dispersion des *maisons de deuil* à l'intérieur de ce cercle est fonction de l'accessibilité au site des funérailles, de la disponibilité des maisons et surtout du standing des maisons existantes. Dans certains cas, la dispersion des *maisons de deuil* va au-delà des limites du village. En effet, certains organisateurs qui n'ont pas encore construit ou fini d'aménager leurs maisons de campagne préfèrent tenir leur *maison de deuil* dans leur domicile en ville et ne se rendent au village que pour remplir les formalités rituelles d'usage. Cette option leur permet non seulement de tenir leur rang en offrant à leurs convives un cadre agréable et familial, mais

aussi de garder la main sur l'articulation de leurs cérémonies en contrôlant à la fois l'espace et le temps de leurs déroulements. L'informateur N. H. témoigne à ce sujet qu'un de ses amis ne disposant pas d'espace « à son goût » dans son village pour organiser sa *maison de deuil* lors des funérailles de son père a préféré offrir sa collation dans son domicile en ville la veille du jour dit. Il ne s'est rendu dans son village que le lendemain matin pour prendre part aux rites cérémoniels avec le reste de sa famille. Ce témoignage rend compte non seulement d'un nouveau rapport que les organisateurs entretiennent avec l'habitat au prétexte des funérailles, mais surtout de la manière avec laquelle les considérations rituelles et symboliques supplantent les fonctions traditionnelles qui structurent l'habitat rural.

Aménagement de nouveaux espaces connexes à l'habitat lors des funérailles

À côté des *maisons de deuil* et familiales qui sont des formes traditionnelles d'appropriation de l'habitation dans les funérailles, une forme nouvelle d'appropriation de l'espace est en plein essor autour des cérémonies funéraires dans les campagnes et n'est pas sans conséquence en terme de transformation du paysage autour des commémorations. Il s'agit notamment de l'ajout aux habitations des commodités modélisables (chapiteaux, tentes et bâches) dont le but est d'étendre, dans le temps éphémère des festivités, les espaces de réception, d'animation et de restauration aménagés pour l'accueil des invités dont le nombre est sans cesse croissant au fil du temps (Planche 3).



Prise de vues : Kamga Cédric le 05 décembre 2021 et Chapgang Noubactep le 29 décembre 2021

Planche 3 : Nouvelles formes d'appropriation des espaces connexes aux maisons d'habitation dans les funérailles (Penka Michel, Menoua et Bangangté, Ndé)

La planche 3 montre les nouvelles formes d'appropriation des espaces des funérailles. Celles-ci reposent principalement sur l'utilisation des chapiteaux, tentes et bâches. Ces accessoires sont désormais incontournables dans les cérémonies funéraires tant ils transforment littéralement le paysage des commémorations et autres sites retenus pour la circonstance. Dans bien des cas, elles permettent de pallier à l'étroitesse des maisons et sont aménagées pour

l'installation des invités (photo A) ou pour la collation (photo B). Une tente peut contenir facilement 200 à 300 personnes selon les commodités, ce qui n'est pas le cas pour les maisons d'habitations ordinaires. Toutefois, contrairement aux aménagements portés sur la réfection des cours et *maisons de deuil*, ces productions spatiales ne durent que le temps des cérémonies. La somptuosité qui accompagne ordinairement ces nouvelles formes d'aménagement traduit dans le fond la volonté des organisateurs de développer un voyeurisme à la dimension de leur désir d'affirmation ou de puissance. Sous ces auspices, les espaces aménagés sont pour ces derniers un prétexte pour diffuser un message de grandeur en offrant à leurs cérémonies une empreinte plus visible. Bien plus, par ces installations, ils trouvent, indépendamment des référents traditionnels, les moyens de substituer d'autres espaces qu'ils jugent plus commodes ou confortables (route, cour des écoles, stade de football, foyer culturel, etc.) à la *cour de deuil* et aux habitations familiales pour y tenir leurs cérémonies.

4. DISCUSSION

L'espace a cessé d'être, dans les funérailles, un simple support de l'activité et arbore désormais des fonctions sociales et symboliques avérées. Il structure les interventions des organisateurs autour des terroirs d'origine des disparus et donne un sens à leurs actions. Cette place centrale qu'occupe l'espace dans les cérémonies funéraires est davantage mise en relief à travers les différentes appropriations que les organisations font de l'habitat dans le cadre des célébrations. Les funérailles sont en effet devenues des prétextes à la création, à la rénovation ou à la réorganisation de l'habitat dans les campagnes Bamiléké. Pour autant peut-on sur la base de ces éléments argüer que les pratiques des funérailles favorisent la mutation de l'habitat dans les campagnes qui abritent ces commémorations ? La dimension spatiale qui s'exacerbe sans cesse autour des cérémonies funéraires a-t-elle des impacts sur le paysage des campagnes ? Face à ces questionnements de base, on ne saurait de manière péremptoire attester que les pratiques funéraires sont le principal levier de transformation de l'habitat rural, même si à l'observation elles y jouent un rôle structurant.

Les mutations de l'habitat rural ont pour l'heure fait l'objet de nombreux travaux : F. Kengne Fodouop (2003), H. Tchékoté (2005 a, 2005 b) et M. Paupert (2011). Les auteurs qui s'y sont appesantis abordent, dans une démarche hautement identitaire, l'habitat rural dans le sens général ou dans le cadre précis des cérémonies funéraires comme la « référence spatiale » de toutes les manifestations organisées en région Bamiléké. Dans l'affirmation de ce postulat, son appropriation par les organisateurs lors des funérailles va au-delà des seules fonctions résidentielles qui leur sont intrinsèques pour se hisser dans les dimensions culturelles, culturelles et symboliques. Ainsi, au fil des ans, on assiste bon gré malgré à de nouvelles constructions spatiales autour des funérailles qui font également de tous les espaces connexes à l'habitat (route, carrefours et autres aires de loisirs) des nouveaux espaces de rites. Les différentes formes d'appropriations et de mises en valeur qui en découlent entraînent de nouvelles dynamiques spatiales autour des célébrations et rendent compte non seulement de l'engagement des organisateurs à *pleurer leur deuil*, mais surtout de leur volonté d'exalter leur aura ou comme le relève F. Beuvier (2013, p.86) leur « capacité ».

D'après les travaux de B. Chiassa (2016) ; C. Kaffo et al. (2019) et F. Kengne Fodouop (2003), les réalisations connexes aux funérailles dépassent dans bien des cas le seul cadre des cours et *maisons de deuil* pour embrasser une dimension infrastructurelle globale (routes, ponts). F. Kengne Fodouop (2003, p.90) relève à ce sujet que les élites urbaines mettent généralement un soin particulier à construire et à entretenir certains équipements collectifs ou à les refaire à l'approche ou à la veille d'un enterrement, des funérailles, d'une réception, d'une réunion de famille ou de tout autre évènement impliquant leurs concessions villageoises ou celles de leurs beaux-parents. Un tel engagement traduit non seulement leur volonté d'assurer de meilleures

conditions de déplacement à leurs convives, mais également leur attachement à leur terroir d'origine. À travers de tels engagements, les organisateurs se projettent pour l'essentiel dans l'après festivité, principalement sur les marques que vont laisser leurs célébrations sur le paysage local.

Il est donc clair que la réfection de l'habitat lors des funérailles s'inscrit dans la pensée collective comme une manière de s'approprier l'espace ou de « faire avec l'espace » que les organisateurs développent graduellement (M. Stock, 2015, p. 430). Cette « manière de faire » nourrit et entretient chez ces derniers un esprit de compétition et leur permet d'assouvir le désir de voyeurisme intrinsèquement lié aux cérémonies funéraires. Ainsi, ceux qui s'adonnent à cette pratique servent d'exemple pour le reste du groupe social et leurs œuvres se présentent comme des défis que leurs poursuivants doivent copier ou au mieux dépasser. Bien qu'il s'agisse dans la plupart des cas des actions isolées et très discontinues dans l'espace et dans le temps, il n'en demeure pas moins qu'elles fournissent des indicateurs de durabilité pour la lecture de ces commémorations tout comme elles engendrent des externalités sur le paysage rural. Elles sont au demeurant un moyen d'expression tacite pour les organisateurs qui entendent recevoir leurs invités à la hauteur de leurs positions sociales, tenir leur rang ou affirmer leur statut social et leur prestige.

5. CONCLUSION

Les funérailles modifient dans leur forme actuelle le paysage dans les campagnes Bamiléké. L'appropriation de l'espace par les organisateurs, son réaménagement selon leurs intérêts, desseins et parcours transforment les sites qui abritent les cérémonies et déterminent de nouveaux rapports entre les organisateurs et les terroirs qui les accueillent. Les initiatives engagées dans ce cadre trouvent davantage de sens dans les pratiques et les représentations individuelles que dans le respect des valeurs ataviques. Ce faisant, les funérailles deviennent désormais le prétexte à l'engagement d'un certain nombre d'aménagements sur l'habitat dans les villages des disparus. Ces aménagements tournent principalement autour des cours et *maisons de deuil* et, en laissant une marque sur le paysage, attestent des efforts engagés par les organisateurs pour « pleurer leur deuil » ceci même longtemps après les cérémonies. Appréhendés comme un phénomène de mode ou comme une exigence de certaines autorités traditionnelles, ils permettent aux organisateurs d'affirmer et d'accroître par la même occasion leurs capitaux sociaux et symboliques. Les externalités qui en découlent en terme de mode d'habiter favorisent l'ancrage territorial des organisateurs à travers les phénomènes de birésidentialité ou de multilocalité. Cette conclusion apporte au demeurant des éléments de confirmation à l'hypothèse initialement formulée à l'entame de la réflexion qui arguait que les réalisations effectuées sur l'habitat au prétexte des funérailles renforcent l'ancrage spatial de ces célébrations ainsi que leur inscription dans le temps.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BEUVIER Franck, 2013, *Les maîtres du stade. Ce que danser aux funérailles veut dire : Les cadets, les défunts et l'institution de la chefferie. Ethnologie et histoire des associations masculines en pays Bamiléké (Cameroun)*. Thèse de doctorat en Anthropologie sociale et ethnologie. École des Hautes Études En Sciences Sociales, p.460
- CHIASSA Bruno, 2016, *Pratique des funérailles et dynamique territoriale en pays Bamiléké. Cas de l'arrondissement de Bandja, département du Haut-Nkam, Ouest Cameroun*. Mémoire de Géographie, Université de Dschang, p.170

- KAFFO Célestin, NOUBACTEP Chapgang, AKAMBA BEKONO Judith Cynthia et TCHEKOTE Hervé, 2019, les cérémonies funéraires à l'Ouest-Cameroun : entre mutations des pratiques sociétales, reconstruction des économies locales et aménagement de l'espace. In : Géographie et culture, mis en ligne le 27 novembre 2020, consulté le 23 janvier 2022. URL : <https://doi.org/10.4000/gc.12127>
- KAFFO Célestin et DJEMGOU Eliane, 2017, Les funérailles en pays Bamiléké (Ouest-Cameroun) : entre enracinement de valeurs culturelles et renforcement de la promotion du tourisme, in Saha, Zacharie et KOUESSO, Jean Romain. Les grassfeild du Cameroun, des fondements culturels au développement humain, 2017, Edition du CERDOTOLA, 207-217.
- KENGNE FODOUOP François, 2003, *Citadins et développement des campagnes au Cameroun*, Yaoundé, Presses Universitaires de Yaoundé, 230 p.
- MEBENGA TAMBA Luc, 2009, *Anthropologie des rites funéraires en milieu urbain camerounais*, Yaoundé, L'Harmattan, 269 p.
- MOUAFO Dieudonné, 1994, Crise et célébrations sociales : les funérailles en pays Bamiléké, in Courade, Georges (dir). Le village camerounais à l'heure de l'ajustement, 1994, Karthala, 236-245.
- NDONGMO Marcus et KOUAM Michel, 2001, *Les funérailles en pays Bamiléké, quelle signification aujourd'hui? faut-il en parler comme d'une tradition de gaspillage?* Yaoundé, Presse de l'UCAC, 108 p.
- NOUBACTEP Chapgang et TCHEKOTE Hervé, 2020, Économie des funérailles en période de crise de covid-19 à l'ouest du Cameroun. *Revue de géographie du laboratoire Leïd*, N°24, 24-40
- PAUPERT Maéva, 2001, Les motivations du paysage. Le vide et le plein. Perception paysagère et compétition ethnique dans l'Ouest du Cameroun. Thèse de Doctorat/Ph.D en Géographie. Université Michel de Montaigne – Bordeaux III, p. 386
- STOCK Mathis, 2015, « Habiter comme « faire avec l'espace ». Réflexions à partir des théories de la pratique ». In : *Les Annales de géographie*, mis en ligne le 15 septembre 2015, consulté le 30 septembre 2020. URL : <https://doi.org/10.3917/ag.704.0424>
- TCHEKOTÉ Hervé, 2015 a, Dynamique de l'habitat « non habité » et construction des « villages-tombeaux » dans l'Ouest Cameroun : une lecture des mutations socio-spatiales post crise café. *Revue des Hautes Terres*, N°5, 223-236
- TCHEKOTÉ Hervé, 2015 b, La ville dans les campagnes de l'ouest Cameroun : une déconstruction du paysage agricole par l'effet de résidentialité. *Urbia*, N°17, 133-146

INSTRUCTIONS AUX AUTEURS

1- Contexte, Justification et Objectifs du journal

Le développement des territoires ruraux est une préoccupation prise en compte par de nombreux organismes internationaux que nationaux à travers les projets et programmes de développement.

En Afrique, le défi du développement est indissociable du devenir des espaces ruraux. Les territoires ruraux sont caractérisés par d'importantes activités rurales qui influencent sur la dynamique du monde rural et la restructuration des espaces ruraux.

En effet, de profondes mutations s'observent de plus en plus au sein du monde rural à travers les activités agricoles et extra agricoles. Des innovations s'insèrent dans les habitudes traditionnelles des ruraux. Cela affecte sans doute le système de production des biens et services et les relations entre les villes et campagnes.

Ainsi, dans ce contexte de mutation sociétale, de nouvelles formes d'organisation spatiale s'opèrent. Ces nouvelles formes dénotent en partie par les différents modes de faire-valoir. Aussi, plusieurs composantes environnementales sont-elles impactées et nécessitent donc une attention particulière qui interpelle aussi bien les dirigeants politiques, les organismes non étatiques et les populations locales pour une gestion durables des espaces ruraux.

Par ailleurs, le contexte de la décentralisation, le développement à la base implique toutes les couches sociales afin d'amorcer réellement le développement. Ainsi, la femme rurale, à travers le rôle qu'elle joue dans le système de production de biens et services, mérite une attention particulière sur le plan formation, information et place dans la société en pleine mutation.

Enfin, en analysant le contexte socioculturel et l'évolution de la croissance démographique que connaissent les campagnes, les questions d'assainissement en milieu rural doivent de plus en plus faire l'objet des préoccupations majeures à tous les niveaux de prises de décision afin de garantir à tous un cadre de vie sain et réduire l'extrême pauvreté en milieu rural.

Le premier numéro du Journal de Géographie Rurale Appliquée et Développement (*J_GRAD*) du Laboratoire de Géographie Rurale et d'Expertise Agricole (LaGREA) s'inscrit dans la logique de parcourir de façon profonde tous les aspects liés au monde rural. A ce titre, les axes thématiques prioritaires ci-après seront explorés.

Axe 1 : Dynamique des espaces ruraux et Aménagement de l'espace rural

- ✓ Mutations spatiales et dynamique des espaces ruraux ;
- ✓ Gestion du foncier rural et environnementale ;
- ✓ Climat, aménagements hydroagricoles ;
- ✓ SIG et gestion des territoires ruraux ;
- ✓ Gouvernance et planification des espaces ruraux.

Axe 2 : Economie rurale

- ✓ Activités agricoles et sécurité alimentaire ;
- ✓ Ecotourisme ;
- ✓ Artisanat rural ;
- ✓ Territoires, mobilité et cultures.

Axe 3 : Genre et développement rural

- ✓ Femmes et activités rurales ;
- ✓ Développement local ;
- ✓ Echanges transfrontaliers dans les espaces ruraux ;
- ✓ Hygiène et assainissement en milieu rural.

2. Instructions aux auteurs

Politique éditoriale

Le Journal de Géographie Rurale Appliquée et Développement (*J_GRAD*) publie des contributions originales en français ou en anglais dans tous les domaines de la science sociale.

Les contributions publiées par le journal représentent l'opinion des auteurs et non celle du comité de rédaction. Tous les auteurs sont considérés comme responsables de la totalité du contenu de leurs contributions.

Le Journal de Géographie Rurale Appliquée et Développement (*J_GRAD*) est semestrielle. Il apparaît deux fois par an, tous les six mois (juin et décembre).

Soumission et forme des manuscrits

Le manuscrit à soumettre au journal doit être original et n'ayant jamais été fait objet de publication au paravent. Le manuscrit doit comporter les adresses postales et électroniques et le numéro de téléphone de l'auteur à qui doivent être adressées les correspondances. Ce manuscrit soumis au journal doit impérativement respecter les exigences du journal.

La période de soumission des manuscrits est de : 01 au 31 août 2020.

Retour d'évaluation : 30 septembre 2020.

Date de publication : 15 décembre 2020.

Les manuscrits sont envoyés sur le mail du journal de Géographie Rurale Appliquée et Développement (*J_GRAD*) à l'adresse: journalgrad35@gmail.com avec copie à Monsieur Moussa GIBIGAYE <moussa_gibigaye@yahoo.fr>.

Langue de publication

J_GRAD publie des articles en français ou en anglais. Toutefois, le titre, le résumé et les mots clés doivent être donnés dans deux langues (anglais et français).

Page de titre

La première page doit comporter le titre de l'article, les noms des auteurs, leur institution d'affiliation et leur adresse complète. Elle devra comporter également un titre courant ne dépassant pas une soixantaine de caractères ainsi que l'adresse postale de l'auteur, à qui les correspondances doivent être adressées.

- Le titre de l'article est en corps 14, majuscule et centré avec un espace de 12 pts après le titre (format > paragraphe > espace après : 12 pts).
- Les noms et prénoms des auteurs doivent apparaître en corps 12, majuscule et centré et en italique.
- Les coordonnées des auteurs (appartenance, adresse professionnelle et électronique) sont en corps 10 italique et alignés à gauche.

Résumé

Le résumé comporte de 250 à 300 mots et est présenté en Français et en Anglais. Il ne contient ni référence, ni tableau, ni figure et doit être lisible. Il doit obligatoirement être structuré en cinq parties ayant respectivement pour titres : « Description du sujet », « Objectifs », « Méthode », « Résultats » et « Conclusions ». Le résumé est accompagné d'au plus 05 mots-clés. Le résumé et les mots-clés sont composés en corps 9, en italique, en minuscule et justifiés.

Introduction

L'introduction doit fournir suffisamment d'informations de base, situant le contexte dans lequel l'étude a été réalisée. Elle doit permettre au lecteur de juger de l'étude et d'évaluer les résultats acquis.

Corps du sujet

Le corps du texte est structuré suivant le modèle IMReD. Chacune des parties joue un rôle précis. Elles représentent les étapes de la présentation.

Introduction

L'introduction doit indiquer le sujet et se référer à la littérature publiée. Elle doit présenter une question de recherche.

L'objectif de cette partie est de mettre en avant l'intérêt du travail qui est décrit dans l'article et de justifier le choix de la question de recherche et de la démarche scientifique.

Matériel et méthodes

Cette partie doit comprendre deux volets : présentation succincte du cadre de recherche et l'approche méthodologique adoptée.

2.3.5.3 Résultats

Les résultats sont présentés sous forme de figures, de tableaux et/ou de descriptions. Il n'y a pas d'interprétation des résultats dans cette partie. Il faut particulièrement veiller à ce qu'il n'y ait pas de redondance inutile entre le texte et les illustrations (tableaux ou figures) ou entre les illustrations elles-mêmes.

2.2.5.4 Discussion

La discussion met en rapport les résultats obtenus à ceux d'autres travaux de recherche. Dans cette partie, on peut rappeler l'originalité et l'intérêt de la recherche. A cet effet, il faut mettre en avant les conséquences pratiques qu'implique cette recherche. Il ne faut pas reprendre des éléments qui auraient leur place dans l'introduction.

Conclusion

Cette partie résume les principaux résultats et précise les questions qui attendent encore des réponses.

Les différentes parties du corps du sujet doivent apparaître dans un ordre logique.

L'ensemble du texte est en corps 12, minuscule, interligne simple, sans césure dans le texte, avec un alinéa de première ligne de 5 mm et justifié (Format > paragraphe > retrait > 1ère ligne > positif > 0,5 cm). Un espace de 6 pts est défini après chaque paragraphe (format > paragraphe > espace après : 6 pts).

Les marges (haut, bas, gauche et droite) sont de 2,5 cm.

- Les titres (des parties) sont alignés à gauche, sans alinéa et en numérotation décimale
- La hiérarchie et le format des titres seront les suivants :

Titre de premier ordre : (1) MAJUSCULE GRAS justifié à gauche

Titre de 2ème ordre : (1-1) Minuscule gras justifié à gauche

Titre de 3ème ordre : (1-1-1) Minuscule gras italique justifié à gauche

Titre de 4ème ordre : (1-1-1-1) Minuscule maigre ou puces.

Rédaction du texte

La rédaction doit être faite dans un style simple et concis, avec des phrases courtes, en évitant les répétitions.

Remerciements

Les remerciements au personnel d'assistance ou à des supports financiers devront être adressés en terme concis.

Références

Les passages cités sont présentés en romain et entre guillemets. Lorsque la phrase citant et la citation dépassent trois lignes, il faut aller à la ligne, pour présenter la citation (interligne 1) en romain, en diminuant la taille de police d'un point. Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, des façons suivantes :

- (Initiale(s) du Prénom ou des Prénoms de l'Auteur, année de publication, pages citées);

Exemples :

1-Selon C. Mathieu (1987, p. 139) aucune amélioration agricole ne peut être réalisée sans le plein accord des communautés locales et sans une base scientifique bien éprouvée ;

2-L'autre importance des activités non agricoles, c'est qu'elles permettent de sortir les paysans du cycle de dépendance dans laquelle enferment les aléas de la pluviométrie (M. Gueye, 2010, p. 21) ;

3-K. F. Yao *et al.*, (2018, p.127), estime que le conflit foncier intervient également dans les cas d'imprécision ou de violation des limites de la parcelle à mettre en valeur. Cette violation des limites de parcelles concédées engendre des empiètements et des installations d'autres migrants parfois à l'issue du donateur.

Les sources historiques, les références d'informations orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page. Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit :

- Nom et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, Zone titre, Lieu de publication, Zone Éditeur, les pages (pp.) des articles pour une revue.

Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté en romain et entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique. Dans la zone Éditeur, on indique la Maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2ndeéd.). Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur.

Références bibliographiques Article

dans revue

GIBIGAYE Moussa, HOUINSOU Auguste, SABI YO BONI Azizou, HOUNSOUNOU Julio, ISSIFOU Abdoulaye et DOSSOU GUEDEGBE Odile, 2017, Lotissement et mutations de l'espace dans la commune de Kouandé. *Revue Scientifiques Les Cahiers du CBRST*, **12**, 237-253

Ouvrages, rapport

IGUE Oguniola John, 2019, *les activités du secteur informel au Bénin : des rentes d'opportunité à la compétitivité nationale*, Paris, France, Karthala, 252 p.

Articles en ligne

BOUQUET Christian et KASSI-DJODJO Irène, 2014, « Déguerpir » pour reconquérir l'espace public à Abidjan. In : *L'Espace Politique*, mis en ligne 17 mars 2014, consultée le 04 août 2017. URL : <http://espacepolitique.revues.org/2963>

Chapitre d'ouvrage

OFOUEME-BERTON Yolande, 1993, Identification des comportements alimentaires des ménages congolais de Brazzaville : stratégies autour des plats, in Muchnik, José. (coord.). *Alimentation, techniques et innovations dans les régions tropicales*, 1993, Paris, L'harmattan, 167-174.

Thèse ou mémoire :

FANGNON Bernard, 2012, *Qualité des sols, systèmes de production agricole et impacts environnementaux et socioéconomiques dans le Département du Couffo au sud-ouest du Bénin*. Thèse de Doctorat en Géographie, EDP/FLASH/UAC, p.308

Frais d'inscription

Les frais de soumission sont fixés à 40.000 FCFA (quarante mille Francs CFA).

Conformément à la recommandation du comité scientifique du Journal de Géographie Rurale Appliquée et Développement (*J_GRAD*), les soumissionnaires sont priés de bien vouloir s'acquitter de leur frais de publication dès la première soumission sur la plateforme de gestion des publications du Journal. Les articles ne seront envoyés aux évaluateurs qu'après paiement par les auteurs des frais d'instruction et de publication qui s'élèvent à quarante mille francs (40.000 F CFA) par envoi Western Union, RIA, MONEYGRAM ou par mobile money (**Préciser les noms et prénoms**) à **Monsieur SABI YO BONI Azizou** au numéro +229 97 53 40 77 (WhatsApp). Le reçu doit être scanné et envoyé à l'adresse suivante <journalgrad35@gmail.com> avec copie à Monsieur **Moussa GIBIGAYE** <moussa_gibigaye@yahoo.fr>.

Contacts

Pour tous autres renseignements, contacter l'une des personnes ci-après,

- Monsieur Moussa GIBIGAYE +229 95 32 19 53
- Monsieur FANGNON Bernard +229 97 09 93 59
- Monsieur SABI YO BONI Azizou +229 97 53 40 77